

FICHE D'INSCRIPTION

A compléter et à retourner en Mairie avec votre règlement

GARDERIES 2022 / 2023 MATERNELLE

L'ENFANT

NOM :

DATE DE NAISSANCE :

PRENOM :

CLASSE :

Régime social de l'enfant (général, MSA ou autre) :

N° allocataire CAF : Quotient familial :

ATTENTION : Toute allergie ou maladie est à signaler à l'inscription
Joindre le jugement en cas de séparation

PARENTS	RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 2
NOM-prénom		
Profession		
Adresse		
Portable		
Tel Travail		
Courriel		

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (en dehors des parents)

NOM - Prénoms			
Téléphone			

PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER L'ENFANT (en dehors des parents)

-
-
-

Je soussigné (e) _____ déclare être titulaire de l'autorité parentale de l'enfant ci-dessus mentionné et certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements portés sur ce document.

A _____ , le _____

SIGNATURE RESPONSABLE LEGAL 1

SIGNATURE RESPONSABLE LEGAL 2



PERI SCOLAIRE

Joindre une **attestation d'assurance** (responsabilité civile et individuelle accident)

TARIFS AU TRIMESTRE

Garderie du matin	de 7h30 à 8h20	20 €	<input type="checkbox"/>
Garderie du soir	de 16h30 à 18h00	20 €	<input type="checkbox"/>

PRESENCE : (obligation d'indiquer les jours de présence)

Matin : Lundi Mardi Jeudi Vendredi
Soir : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Règlement :

1^{er} trimestre (sept. à déc.) :

2^{ème} trimestre (janv. à mars) :

3^{ème} trimestre (avr. à juil.) :



MERCREDI MATIN

Garderie du mercredi matin de 7h30 à 12h30

Joindre :

- une **attestation d'assurance**
- un justificatif professionnel des deux parents
- une attestation récente du quotient familial (moins de 3 mois)

TARIFS AU TRIMESTRE

- quotient familial de 0 à 900	=	60 €
- quotient familial de 901 à 1500	=	84 €
- quotient de 1501 et +	=	120 €

Règlement :

1^{er} trimestre (sept. à déc.) :

2^{ème} trimestre (janv. à mars) :

3^{ème} trimestre (avr. à juil.) :